

**Journée d'étude**

**Workshop**

**NORMES ET PRATIQUES**  
**DANS LA DOCUMENTATION JURIDIQUE ISLAMIQUE**

*NORMS AND PRACTICES*  
*IN ISLAMIC LEGAL DOCUMENTATION*

**7 juin 2023**

**Salle 25-B**  
**EHESS**  
**Campus Condorcet**  
**Aubervilliers**

# Programme

9h–9h15 Mots de bienvenue

9h15–10h

**Christian Müller** (CNRS/IRHT)

*Les « actes privés » en droit musulman : vers une déconstruction*

La majorité des actes notariés arabes des premiers siècles de l'islam mentionnent des particuliers dans le cadre d'affaires bilatérales ou de constats unilatéraux devant témoins, sans référence à une quelconque autorité judiciaire. Si l'on suit la diplomatie occidentale qui classe les documents selon l'autorité qui les délivre, s'agit-il exclusivement d'actes « sous seing privé », à savoir un écrit rédigé par une ou des personnes *privées* afin de constater un *acte* ou un fait juridique ? Grâce à une comparaison systématique, je reviendrai dans mon intervention sur l'idée que la rédaction de ces actes ne suit pas des règles rigoureuses et formalisées. La mise en contexte avec les systèmes juridiques en vigueur permettra d'évaluer le rôle des témoins-notaires pour la justice du *cadi musulman*.

10h–10h45

**Ismail Warscheid** (CNRS/IRHT)

*Droit musulman et écriture pragmatique dans l'Ouest saharien à l'époque moderne*

Entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés de l'Ouest saharien se dotent d'importantes traditions savantes ; processus au cœur duquel se trouve la diffusion du *fiqh* comme *Recht der Gesellschaft*, selon l'expression de N. Luhmann. Les activités des juristes locaux ont non seulement engendré une littérature impressionnante sous forme de commentaires, de traités et de recueils de fatwas, mais semblent aussi avoir fortement promu le recours à l'écrit notarié au sein des populations nomades et oasiennes. Notre communication proposera une enquête sur cet usage de l'outil graphique où l'application de doctrines juridiques paraît étroitement liée à la formation de pratiques de *literacy* spécifiques. Les matériaux analysés proviennent de collections privées et publiques en Mauritanie et dans le Sud algérien. Ils permettent d'étudier l'articulation de l'écriture notariale dans différents contextes socio-économiques, tels que le commerce du bétail, la transmission de biens fonciers et les relations familiales.

10h45–11h Pause-café

11h–11h45

**Nicolas Michel** (Aix-Marseille Université)

*La production de documents à valeur juridique à l'époque ottomane : ce que peuvent nous apprendre les archives privées (oasis de Kharga et Dakhla, Égypte, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*

La plus grande partie de la documentation à valeur juridique de l'époque ottomane est connue et étudiée à partir des copies établies dans les registres de tribunaux islamiques (*siğill*). Les actes originaux sont en comparaison très peu nombreux avant le XIX<sup>e</sup> siècle, et ont encore été peu étudiés dans une perspective juridique. Les archives privées des oasis du désert occidental, en Égypte, renferment de tels originaux. Elles offrent un point de vue unique sur la production documentaire par et autour de deux tribunaux de substitut (*nā'ib*). Ces archives présentent une variété d'actes déconcertante au premier abord : on y trouve des actes sous seing privé, des actes sans souscription de témoins, ou sans validation par le *qadi*, des textes dupliqués avec des variantes textuelles. Ils renseignent sur les usages de l'écrit et de l'archivage, comme sur l'assimilation des règles de droit islamique relatives aux actes de la pratique.

11h45–12h30

**Yavuz Aykan** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

*De la confiscation et du péculat : retour sur le cas de la Kira, la Juive (1<sup>er</sup> avril 1600)*

Le 1<sup>er</sup> avril 1600, les soldats de cavalerie ottoman (*sipahî*) épuisés par la défense des châteaux sur les frontières habsbourgeoises et ottomanes se sont révoltés suite au paiement de leurs services en *akçes* dévalués. Le paiement a été effectué par le biais des revenus de la ferme fiscale (*iltizam*) des douanes d'Istanbul détenues par Esperanza Malchi, la femme d'affaire juive au service de Safiye Sultan (mort en 1619), la principale épouse du sultan Murad III (mort en 1595) et, par la suite, la reine-mère du sultan Mehmed III (mort en 1603). Au cours de la révolte, Esperanza fut lynchée par les soldats enragés ; par la suite ses biens ont été confisqués pour payer les soldats et pour apaiser la révolte. Cette confiscation fût légitimée par une fatwa formulée par Sun`ullah Efendi (d. 1612), le mufti impérial de l'époque. Dans mon exposé, je proposerai une analyse préliminaire de cette fatwa qui a échappé aux yeux des historiens. En formulant son avis juridique, le juriste Sun`ullah Efendi a suivi un raisonnement juridique complexe dans lequel il a mis en circulation les notions de la « corruption » et du « gain excessif » par des personnes travaillant pour l'État. Cette fatwa a apporté une cohérence doctrinale aux règles régissant la confiscation à l'époque moderne. Pour l'historien le cas d'Esperanza ouvre une perspective particulièrement intéressante pour développer une approche comparatiste entre l'Empire ottoman et les États européens de l'époque moderne, en ce qui concerne les crimes de « péculat » et les règles régissant la confiscation de la richesse des fonctionnaires de l'État.

12h30–14h Pause déjeuner

14h–14h45

**Naveen Kanalu** (EHESS/CRH)

*Véhiculer le droit hanéfite par le qanun sultanien : le contrat de louage dans l'empire moghol (vers 1660)*

Les études sur l'administration dans les empires musulmans ont souvent produit une dichotomie entre la *shari'a* d'une part et, d'autre part, les règlements sultanien (*qanun*) comme s'ils étaient deux sphères distinctes de droit. En examinant l'usage du contrat de louage (*ijara*) dans l'empire moghol en Inde pour la location des terres agricoles dont le Trésor public fut le propriétaire, il s'agit de montrer que le *qanun* moghol véhicule en effet l'application des opinions juridiques hanéfites (*fatawa*) pour ce qui relève de la matière juridique (*mashru'at*). Mon objectif est ainsi de questionner la dichotomie entre la *shari'a* et le *qanun*, mais aussi d'analyser la documentation administrative dans la construction de la centralisation impériale sous le règne d'Aurangzeb 'Alamgir (r. 1658-1707). Cela permet de montrer le Sultan lui-même et ses chancelleries comme les principaux acteurs qui diffusèrent l'usage du *fiqh* dans les territoires moghols.

14h45–15h30

**Jun Sugawara** (Université de Lanzhou) [Professeur invité EHESS-IISMM]

*An 'Islamic' Legal Order under Chinese Rule : Introduction to the Study on the Turkic Contractual Documents in the Xinjiang Province (1884-1955)*

This talk presents an overview of Turkic contract documents from Xinjiang, made available since the beginning of the 21st century. Called mostly 'Islamic court documents', they bear the seal of authentication of the *qāzī* (Muslim magistrate). They are extremely important for understanding the legal environment and the socioeconomic situation in Xinjiang, from the late Qing era to the first decade of the People's Republic. I present, first, the fundamental information, comprising the size and holdings of documentary sources, relevant literature and current research trends. Next, I briefly examine some research questions that can be answered through the use of these sources, such as in the issues of land sales (<*bai'*>), debts (<*madyūn*>), inheritance (<*mirāth*>), legal disputes (<*da'wā*>) and pious donations (<*waqf*>).

15h30–15h45 Pause-café

15h45–16h30 Table ronde

La journée d'études a pour objectif d'analyser la relation entre les normes et les pratiques dans la documentation juridique islamique. Dans une perspective comparative, elle s'attachera à faire émerger et à expliciter tant les similarités que les divergences existantes entre les grandes puissances de la terre d'Islam où prévalait le droit musulman. Pourquoi et comment le même dogme juridique a-t-il produit des résultats aussi variés dans les pratiques documentaires concernant les activités privées et publiques, commerciales et fiscales au sein de ces vastes régions ? Il s'agira de déterminer comment la doctrine juridique de différentes écoles (hanéfite, malékite, chaféite, etc.) est mise en œuvre par les autorités juridiques pour façonner des usages normatifs dans des circonstances diverses.

Dans cette optique, la journée d'études réunit les chercheurs travaillant sur différentes régions du monde musulman : Afrique, Moyen-Orient, Inde et Asie centrale. Elle permet d'ouvrir ainsi un terrain de dialogue entre les différentes historiographies des empires musulmans et les sources documentaires dans plusieurs langues de l'Islam (arabe, persan, turc). De ce point de vue, l'examen des normes et des pratiques dégagera les questions théoriques, les approches archivistiques et aussi les interprétations comparatives de l'application historique de la dogmatique juridique en terre d'Islam. Ces divers cas de figures de la documentation soulèvent autant de questions concernant les usages spécifiques selon les circonstances socio-économiques, la place de la casuistique ou bien les enjeux plus généraux à propos de l'analyse théorique du droit.

The workshop aims to analyse the relation between norms and practices in Islamic legal documentation. From a comparative perspective, it seeks to bring out similarities and explain divergences between different Islamicate empires where Islamic law prevailed. Why and how did the same legal doctrine produce such varied results in the documentary practices relating to private and public, commercial and fiscal activities within these vast regions? It addresses how the legal doctrine of different schools (Hanafi, Maliki, Shafi'i, etc.) was implemented by legal authorities to shape normative practices in diverse circumstances.

From this perspective, the workshop brings together scholars working on different regions of the Islamicate world: Africa, Middle East, India and Central Asia. It opens a field of dialogue between the historiographies of Islamicate empires and their documentary sources in several languages: Arabic, Persian and Turkish. The examination of norms alongside practices provides an opportunity to ask new theoretical questions, explore archival approaches as well as offer comparative interpretations of the historical application of legal doctrine in the premodern Islamicate world. The case studies raise several questions on the specific uses of law according to the socio-economic circumstances as well as the place of casuistry, and more generally, the theoretical analysis of law.



Transformation de l'Etat  
politisation des sociétés  
institution du social